



EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 22 décembre 2005

Membres présents : Président : M. REBSAMEN  
Secrétaires : M. CLAUDET - Melle MASLOUHI  
MM. ALLAERT - BACHELARD - BARBEY - BEKTAOUI - BELLEVILLE  
- BERTELOOT - M. BERNARD - Mmes BESSIS - BIOT - BLIGNY -  
MM. BOUHELIER - BRUYERE - CHAPUIS - Mme COLOMBET -  
MM. DANIERE - DELATTE - Mme DELEBARRE - MM. DESVIGNES -  
DETANG - DODET - DOUHAI - DUPIRE - Mme DURNERIN -  
MM. ESMONIN - Mme FLAMENT - MM. FOUCHERES - FOUILLOT -  
MM. GERVAIS - G. GILLOT - J.P GILLOT - GONDELLIER -  
Mme HERVIEU - MM. HESSE - IZIMER - JOLY - JULIEN - LABORIER -  
LAURENT - LECHAPT - Mme LEMOUZY - MM. MARCHAND - MARTIN  
- MASSON - Mme MASSU - MM. MENUT - MILLOT - MOREAU -  
OBRIOT - PARIS - PILLIEN - Mme POPARD - MM. PRIBETICH - RETY -  
ROIZOT - Mme ROY - MM. SAUNIE - SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents : M. AUDARD (pouvoir à M.ESMONIN) - Mmes AVENA (pouvoir à  
M. MARTIN) - BERNARD (pouvoir à Mme BESSIS) - MM. BOURNY  
(pouvoir à Mme BLIGNY) - BRENOT (Pouvoir à M. PERRIN) - BRIOT -  
CARBONNEL (Pouvoir à M. MOREAU) - CHEVIGNY (pouvoir à  
M. BELLEVILLE) - Mme DARCIAUX (Pouvoir à M. BACHELARD) -  
MM. DUBOIS (pouvoir à M. BRUYERE) - ETIEVANT (Pouvoir à  
M. REBSAMEN) - Mme GARRET-RICHARD (Pouvoir à Mme BIOT) -  
M. MAGLICA (pouvoir à M. DANIERE) - Mme MANSAT (pouvoir à  
Mme POPARD) - MM. NOWOTNY (pouvoir à Mme MASSU) - NUDANT  
(pouvoir à M. BRIOT) - PERRIN - PETITJEAN (pouvoir à M. SOUMIER) -  
PINON (pouvoir à M. GERVAIS)

---

**OBJET : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TIC - Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
de Côte d'Or – Demande de subvention**

Par courrier du 29 juillet, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or sollicite le soutien du Grand Dijon dans le cadre de son transfert rue Daubenton à Dijon, au cours du dernier trimestre 2005. Soucieux de se doter d'un outil adapté aux besoins des entreprises du département, elle a choisi ces nouveaux locaux pour les motifs suivants :

améliorations des conditions d'accueil ;  
améliorations des conditions d'accès ;  
améliorations des conditions de travail du personnel.

Le budget prévisionnel présenté par l'établissement consulaire est le suivant :

<i>En dépenses</i>	
Acquisition des nouveaux locaux	3 545 000 €
Aménagements, agencements divers	402 900 €
<i>Total Dépenses</i>	3 947 900 €
<i>En recettes</i>	
Conseil général de la Côte d'Or	301 796 €
Grand Dijon	150 989 €
Conseil régional de Bourgogne	97 245 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	3 397 870 €
<i>Total Recettes</i>	3 947 900 €

Pour sa part, le Conseil régional de Bourgogne a décidé au cours de sa commission permanente du 23 septembre dernier, d'allouer une subvention de 97 245 €, au titre de l'aménagement et de l'équipement des salles de formation.

Au cours de l'examen des propositions budgétaires de mi décembre, les services du Conseil général de Côte d'Or proposeront d'attribuer une aide de 89 200 € au titre de l'immobilier industriel, soit 10 % du montant apporté par la Chambre de Métiers lors de l'acquisition des locaux :

- achat du bâtiment rue Daubenton	3 545 000 €
- vente de l'immeuble rue Chabot Charny	2 653 000 €
soit une différence de	892 000 €

Au vu de ces éléments, le Grand Dijon souhaite également répondre à la demande de subvention présentée par la Chambre de Métiers et d'Artisanat de Côte d'Or, en attribuant une aide représentant 10 % du montant sollicité, soit 15 100 €.

Vu l'avis du Bureau,

## LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

### DECIDE

- **D'attribuer** à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Côte d'Or, une subvention de 15 100 € au titre du soutien du Grand Dijon apporté à la Chambre lors de son transfert vers de nouveaux locaux mieux adaptés à l'accueil des entreprises sises sur l'agglomération dijonnaise et hors agglomération ;

- **De dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2006

Publié le **23 DEC. 2005**  
Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

**28 DEC. 2005**

